



Formation SSCT (+300)- partie 1

Élus CSE de +300

NIVEAU 1

Public : élus CSE de +300

Programme

JOUR 1

Ouverture de la formation

- Présentation de la formation
- Objectifs à atteindre
- Descriptif du parcours pédagogique
- Présentation et attentes des participants

Panorama des différentes instances

- Le cadre juridique
- Du CHSCT vers le comité social et économique
- Les spécificités de cette nouvelle instance
- Les différentes formes d'instances (CSE, CSSCT...)

La mise en place du CSE

- Mise en place (composition, déroulé des élections...)
- Durée du mandat
- La mise en place d'une CSSCT obligatoire
- Articulation entre le CSE et la CSSCT

Les moyens courants pour agir efficacement

- Tout savoir sur les heures de délégation
- La liberté de circulation
- Les sources utiles au mandat
- L'accès à la formation

JOUR 2

Organiser le fonctionnement de l'instance

- Un fonctionnement collégial
- La place du règlement intérieur
- La désignation du secrétaire
- Faire face au départ ou à la démission du secrétaire

Comprendre les missions de santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE/CSSCT

- De larges compétences
- Neufs principes généraux de prévention
- Le document unique (rôle du CHSCT, but du document...)
- La sécurité : l'affaire de tous (employeur, CHSCT, salariés...)

Identifier les risques professionnels

- Les risques professionnels
- Focus sur les risques les plus courants
- Évaluer les risques et remplir un plan de prévention
- Le référent sécurité

Prévenir le risque d'harcèlement au travail

- La notion d'harcèlement moral et sexuel
- Prévenir le harcèlement en entreprise
- Les actions de prévention possible
- Le référent de lutte contre le harcèlement

JOUR 3

Inspecter pour prévenir les risques

- Le pouvoir d'inspecter
- Une inspection : cela se prépare
- Inspecter et analyser les risques sur le terrain
- Réaliser un compte-rendu d'inspection

Déclencher une enquête en cas d'accident

- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents
- Une enquête encadrée
- Les bons réflexes à adopter lors d'une enquête
- La communication de l'enquête à l'inspection du travail

Mener une enquête au sein du CSE

- Constituer une délégation et recueillir les faits
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes
- L'analyse du fait ultime
- Construisons un arbre des causes

Mettre en place un plan d'action à l'issue de l'enquête

- Construire un plan d'action
- Présenter le résultat de l'enquête en réunion
- Suivre le plan d'action dans le temps
- Mettre à jour le document unique

?

Durée-Tarifs

Intra : 4644 € net

(+frais de déplacement)

Inter : 1185 € /pers

(incl. petit déjeuner d'accueil, pauses café et déjeuner)

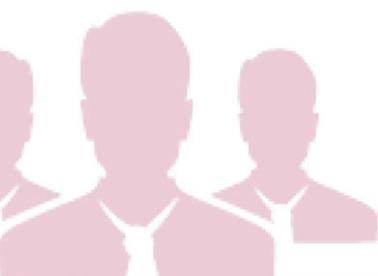
3 jours



Déroulé

La formation débute à 9H00 et s'achève à 17H30 (horaires variables au besoin)

Intervenants



Le formateur, expert en hygiène, sécurité et conditions de travail, œuvre depuis 2000 aux côtés des élus et notamment les membres des CHSCT. Il intervient dans les différents secteurs d'activité afin d'être au plus proche des élus et des problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Notre intervenant forme et accompagne les membres des différentes instances (CE, CSE, DP, CSSCT...) dans l'exercice de leur mandat au quotidien : la formation se nourrit de ces expériences plurielles afin de correspondre aux besoins des élus. Nos formations sont accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap

Objectifs



- Comprendre la mission santé, sécurité et conditions de travail
- Utiliser les méthodes et moyens simples et pertinents pour réaliser ses missions
- Adapter les missions de santé, sécurité et conditions de travail à son contexte et à son secteur d'activité
- Savoir mener des enquêtes et des inspections
- Participer activement à la prévention des risques



Points forts

- Formation adaptée à vos attentes et votre secteur
- Exemples concrets et situations réalistes (exercice, jeu pédagogique, cas pratique...)
- Élaboration d'un plan d'actions personnel
- Accompagnement pendant 3 mois
- Aucun prérequis